



BTS SAM

BTS Support à l'Action Managériale, RNCP 38364

ALTERNANCE

Formation en alternance, gratuite et rémunérée (et en mixité de public)

Dates de la formation :
de septembre 2025 à juin 2027

Durée : 2 ans – 1350 H

Rythme de l'alternance dès la 1^{ère} année :

→ 2 j/semaine en centre de formation

→ 3 j/semaine en entreprise

Condition d'admissibilité :
être titulaire d'un Baccalauréat avec deux langues

Période d'inscription :
1^{ère} année : Parcoursup à partir de février
2^{ème} année : contactez-nous à
ufa@sta-flers.fr

Inscription définitive à compter de la signature du contrat d'alternance et après entretien et test de positionnement

Statut :
→ Contrat d'apprentissage (29 ans maximum sauf exceptions prévues par la loi)
→ Contrat de professionnalisation également possible

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS SAM apporte son appui à un ou plusieurs cadres, à une équipe projet ou au personnel d'une entité, en assurant des **missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif**. Il contribue à la productivité et à l'image de l'organisation ainsi qu'au développement du travail collaboratif. Ses missions s'inscrivent dans un environnement national et international avec des exigences relationnelles et comportementales essentielles pour interagir dans un contexte professionnel complexe, interculturel et digitalisé.

Il assure aussi la **gestion de dossiers** et son expertise lui permet de contribuer à l'amélioration des processus administratifs, impliquant des membres et/ou des partenaires de l'organisation.

Niveau 5

Date d'échéance d'enregistrement : 31/12/2027

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES VISÉES

- ◆ **Gérer** des projets, les **contrôler** et les **évaluer**
- ◆ **Conduire** l'action administrative
- ◆ **Effectuer** une veille informationnelle
- ◆ **Contribuer** à la productivité et à l'image de l'entreprise
- ◆ **Contribuer** à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- ◆ **Maîtriser** l'utilisation de nouveaux outils numériques
- ◆ **Développer** un mode de fonctionnement collaboratif

SECTEURS D'ACTIVITE

- ◆ Entreprises du secteur privé
- ◆ Entreprises du secteur public
- ◆ Associations
- ◆ Administrations

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- ◆ Assistant(e) de Manager
- ◆ Technicien(ne) administratif(ve)
- ◆ Chargé(e) de recrutement/de formation/ de relations internationales
- ◆ Assistant(e) de direction / RH / Logistique / Commercial / Marketing
- ◆ Office Manager

MAJ 03.2025

POURSUITE D'ETUDES

Avec un BTS SAM validé, les diplômés peuvent poursuivre en licence professionnelle dans les secteurs du marketing, droit, communication ou ressources humaines, en licence générale Droit-Economie-Gestion, pour devenir, par exemple, responsable RH, community manager, office manager, agent de la fonction publique sur concours.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES/METHODES PEDAGOGIQUES :

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestre, avec remise de bulletins de notes et appréciations de l'équipe pédagogique.

Un bilan individuel d'acquisition des compétences et des savoirs est réalisé en fin de chaque semestre. Tout au long de son parcours pédagogique, l'étudiant élabore un projet personnel qui fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury de professionnels.

Les cours ont lieu en présentiel, des travaux pratiques sont proposés et les étudiants bénéficient d'un accompagnement individualisé pour les travaux de rédaction.

UNITÉS DE FORMATION

- ◆ Culture Générale
- ◆ Anglais
- ◆ Allemand ou Espagnol
- ◆ Culture Economique Juridique et Managériale (CEJM)
- ◆ Optimisation des processus administratifs
- ◆ Gestion de projet
- ◆ Contribution à la gestion des ressources humaines
- ◆ Ateliers de professionnalisation

Date d'ouverture : 1^{er} septembre 2021

**Résultats
2023 - 2024**

[InserJeune](#)

Nombre d'apprentis : 0

Taux d'insertion : 0 %

Taux d'interruption en cours de formation : 0 %

Taux de rupture avec poursuite d'études : 0 %

Nombre de candidats présentés à l'examen : 0

Taux de réussite examen : sans objet

Taux de poursuite d'études : sans objet

RÉMUNÉRATION EN APPRENTISSAGE

Salaires minimum brut mensuel d'un salarié en contrat d'apprentissage en vigueur au moment de la signature du contrat :

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti		
	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
2025 - 2026			
BTS 1 ^{ère} année	43 % du SMIC	53 % du SMIC	61 % du SMIC
BTS 2 ^{ème} année	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Ne pas jeter sur la voie publique.

AIDE AUX EMPLOYEURS POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) APPRENTI(E)

En 2025, le Gouvernement reconduira par décret une aide pour les employeurs embauchant des apprentis. Elle sera de 5 000€ pour l'embauche d'un apprenti au titre de la seule première année du contrat pour les employeurs de moins de 250 salariés et de 2 000€ pour les autres. Le montant de l'aide sera maintenu à 6 000€ pour l'embauche d'apprentis



Accessibilité :

L'établissement se situe à 5mn à pied du centre-ville.

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'accueil.